



2007 - 2017
J'ai dix ans

La protection de l'enfance 10 ans après la Loi du 5 mars 2007

Alors que la protection de l'enfance avait connu peu d'évolutions depuis la décentralisation de 1983, la loi du 5 mars 2007 puis celle du 14 mars 2016 ont apporté de grandes innovations. De nombreux décrets viennent en outre préciser les règles applicables.

Les missions du département sont à présent très précises, ses partenariats ont été renforcés et les prestataires ont des obligations de plus en plus lourdes.

Le présent colloque a pour objet et pour ambition de faire le point sur l'évolution de la protection de l'enfance de la loi de 2007 à celle de 2016. Il abordera successivement, durant ces trois demi-journées, les missions de la protection de l'enfance, ses partenaires et les prestations qu'elle fournit.

PROGRAMME DU JEUDI 6 AVRIL 2017

9h - Ouverture du colloque :

- **Monsieur Philippe Faity**, Directeur pédagogique adjoint à l'ARIFTS-Angers
- **Madame Sylvie Moisdon- Chataigner**, Présidente de l'ADICOD
- **Monsieur Hervé Rihal**, ancien Directeur du centre Jean Bodin de la Faculté de Droit-Angers
- **Monsieur Yves Denéchère**, Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Angers-CERHIO-CNRS, Directeur du programme EnJeu[X] Enfance et Jeunesse

1^{ère} demi-journée : Les missions de la protection de l'enfance.

Présidence, Madame Sylvie Moisdon-Chataigner, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Rennes 1

9h30-10h : La protection de l'enfance de 2007 à la loi du 14 mars 2016 et les améliorations du traitement de l'information préoccupante Jean Pierre Rosenczviég, ancien juge des enfants et membre du Conseil national de la protection de l'enfance

10h-10h30 : Les pupilles de l'Etat, statut et accès aux origines, par Madame Martine Fauconnier-Chabalier, ancienne chargée de mission au CNAOP Paris

10h30-11h : Le nouveau venu de la protection de l'enfance : le mineur isolé (non accompagné) étranger par Madame Aude Cavaniol, Maître de conférences en droit public, Université Rennes2

11h-11h30 : Débat avec la salle et pause

11h30-12h : La prévention spécialisée dans la protection de l'enfance : une action éducative dans le lieu de vie des jeunes par Madame Martine Béraut, Directrice pôle Prévention/Insertion de L'ASEA 49

12h à 14h00 : Pause repas

2^{ème} demi-journée : La protection de l'enfance, un travail partenarial ?

Présidence, Monsieur Hervé Rihal, agrégé de droit public, professeur Université d'Angers

14h15-14h45 : L'Education nationale et la protection de l'enfance par Monsieur Antony Taillefait, agrégé de droit public, Professeur Université d'Angers, Président du conseil d'orientation de l'Espace de réflexion éthique de l'ARS des Pays de la Loire

14h45-15h15 : Le citoyen dans la protection de l'enfance par Monsieur Robert Lafore, agrégé de droit public, Professeur à l'Institut d'études politiques Bordeaux

15h15-17h : Table ronde : table ronde : Le Département, l'ASE, la PJJ et l'éducation spécialisée dans la protection de l'enfance et leurs rapports avec les autres acteurs notamment avec le parquet, le juge des enfants, les parents et les enfants: présidée et animée par Madame Sylvie Hennion, Professeure émérite de droit privé, Université Rennes1 et réunissant :

- Madame Anne Reveillère-Maury, Directrice de la jeunesse et de la protection de l'enfance-Direction de la solidarité Conseil départemental de la Charente
- Monsieur Franck Petit, responsable d'une unité au STEMO d'Angers
- Monsieur Thierry Saint André, chef de service en milieu ouvert
- Monsieur Pascal Moisé, formateur à l'ARIFTS, site angevin

17h : Débat avec la salle et fin de la première journée

PROGRAMME DU VENDREDI 7 AVRIL 2017

3^{ème} demi-journée : Les prestations de la protection de l'enfance et les rapports avec les familles

Présidence, Madame Sylvie Hennion, Professeure émérite de droit privé, Université Rennes1

9h15-9h45 : Les assistants familiaux dans la protection de l'enfance par Monsieur Hervé Rihal, agrégé de droit public, Professeur Université d'Angers

9h45-10h15 : L'accueil temporaire, séquentiel et ses conséquences sur la responsabilité des dommages causés par le mineur pris en charge dans ce cadre par Monsieur Fabien Tesson, Maître de conférences en droit public, Université d'Angers

10h15-10h45 : Les rapports du service de l'aide sociale à l'enfance avec les parents de l'enfant placé par Madame Sylvie Moisson-Chataigner, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Rennes1

10h45-11h15 : Débat avec la salle et pause

11h15-11h45 : La laïcité, le fait religieux et la liberté religieuse dans les maisons d'enfants à caractère social par Monsieur Jacques Fialaire, agrégé de droit public, Professeur Université de Nantes

11h45-12h15 : Synthèse par Monsieur Eric Pierre, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université d'Angers. CERHIO-CNRS, EnJeu[x]

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Tarifs :

- **20 € pour l'ensemble du colloque**
- Salariés et étudiants de l'ARIFTS et de la faculté des lettres de l'Université d'Angers (avec inscription préalable) : gratuit



Association **R**égionale pour l'**I**nstitut de
Formation en **T**ravail **S**ocial

Lieu :

Facultés des Lettres de
l'Université d'Angers
Amphi A
35 Bd Lavoisier
49045 ANGERS Cedex 01

Moyen d'accès :

- Train : gare Saint Laud
- Bus (en face de l'hôtel de France) : n°4 et n° 14 arrêt technopole ou le n°1, arrêt IUT

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante, éventuellement accompagner du règlement par chèque bancaire à l'ordre de « ARIFTS »

ARIFTS – Site Angevin
A. Ben Abdallah
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 01

Informations :

A. Ben Abdallah : a.benabdallah@arifts.fr - 02.41.22.40.73

A. Vollé : a.volle@arifts.fr - 02.41.48.28.30

P. Faity : p.faity@arifts.fr - 02.41.22.14.76 / 07.85.72.25.29

